



Juillet 2016

LA LETTRE MADP

La Mutuelle d'Assurance dédiée aux professionnels de santé



C'est le temps du
Changement....

pour voir plus grand !!

Nouveau siège Social de la MADP :
44 avenue George V - Paris 8ème

Dans le cadre de ses projets de développement, la MADP a emménagé dans de nouveaux bureaux au coeur de Paris. C'est une page qui se tourne et qui ouvre vers de nombreux projets. Un investissement pour l'avenir et pour toujours mieux vous servir.

Le contrat MADP "Indemnités journalières"

La garantie "arrêt de travail" des professionnels de santé :

- en cas de maladie ou accident
- prise en charge du coût du remplacement ou des frais généraux permanents
- aide à la recherche d'un pharmacien remplaçant

Le contrat MADP "Santé collective"

Aujourd'hui, nous sommes prêts pour vos salariés cadres et non cadres.
Contactez nous pour plus d'informations.

la MADP augmente son offre de services !!

notre offre de services innovante s'étoffe....
N'hésitez pas à nous contacter !!

Le contrat MADP "Santé individuelle"



Faites le bon choix pour votre protection santé !

Nouveautés

Augmentation significative des plafonds de garantie en dentaire et en optique



Vous souhaitez avoir des renseignements sur nos nouveaux produits ? Retournez ce coupon à :

MADP ASSURANCES - Service Client - 44 avenue George V - TSA 10105 - 75802 PARIS CEDEX 08 ou à votre interlocuteur habituel.

Nom, Prénom : _____ Code Postal, Ville _____

La santé individuelle

Votre activité : Libérale Salariée Autre
 Domaine : Médical Paramédical
 Votre date de naissance : _____
 Votre profession : _____

L'arrêt de travail

Notre contrat offre une souplesse dans le choix de l'indemnité journalière, Laquelle souhaiteriez vous ? 150 € 180 € 200€ 300€

La santé collective

Nom et raison sociale de l'officine : _____
 Nombre de salariés : cadres _____ non cadres _____

Vous préférez être contacté par :

téléphone au n° _____
 horaire de préférence _____
 par courriel à : _____ @ _____

Election des délégués MADP 2016

Gardons le



Cette année, le renouvellement des délégués concernait deux régions **Rhône-Alpes et Sud Est, Grand Est. Les candidats élus sont :**

Grand Est : Mme Anne Voirin Tiercelin (Nancy), M. Philippe Berthelot (Charleville Mezieres), M. Florent Mathieu (Jarny), M. Arnaud Houbin (Thionville) M. Philippe Breton (Audun le Roman).
Rhône Alpes et Sud Est : M. Karl Braise (Taninges), M. Thierry Desruelles (Marseille), M. Albin Dumas (Lalevade), M. Philippe Fraigne (Grenoble), M. Luc Ambard (Brignoles), Mme Marie-Françoise Merlet (Largentière), M. Dominique Santoni (Ghisonaccia), M. Marc Lebigot (Bastia), M. Didier Serre (Le Tholonet s/Aix), M. Salomon Dayan (Nice), M. Christophe Buttet (Nice), M. Jean-Marie Gianviti (Bastia).

N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux !

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JUIN 2016

Elle s'est tenue le 9 juin 2016 en présence de 53 délégués présents ou représentés. Dans le cadre des projets de développement évoqués lors des assemblées précédentes, il a été proposé aux délégués présents, lors de la réunion d'information organisée la veille et pendant l'Assemblée générale mixte, d'approuver l'intégration d'un portefeuille d'assurance provenant de la société CAMEIC, société d'assurance mutuelle en difficulté financière.



La MADP entend ainsi approcher une taille critique nécessaire afin de se donner des armes pour faire face à la concurrence sur le marché, ainsi qu'aux contraintes réglementaires.

Nous poursuivons par ailleurs notre objectif de développement équilibré via l'élargissement du sociétariat, l'extension de nos contrats sur de nouvelles branches, notamment en assurance de personnes et l'intégration de portefeuilles existants.

L'Assemblée générale extraordinaire a par ailleurs approuvé une modification des statuts MADP pour permettre d'accueillir de

nouveaux sociétaires.

Un moment très convivial.....

Puis l'Assemblée générale s'est achevée, comme à l'accoutumée, par un repas fort sympathique au cours duquel chacun a pu échanger avec nos collaborateurs et nos administrateurs sur les préoccupations de la profession.

LA MADP EN CONGRES

La MADP, partenaire privilégié des pharmaciens, sera, comme de coutume, partenaire officiel du Congrès National des Pharmaciens à



Nantes, les 22 et 23 octobre 2016.

Venez rencontrer nos équipes sur le stand afin d'échanger sur vos problématiques d'assurance... et profiter pour découvrir de délicieuses spécialités culinaires !

Pour la seconde fois, la MADP sera présente au Congrès National des Professions Libérales. Conscients des besoins en assurances



spécifiques nécessaires à l'exercice des professionnels libéraux, nous serons encore une fois à leur écoute pour répondre à leurs attentes.

Numéros utiles

24/24 h : Assistance
01.41.85.90.50

Contact Sociétaires
01.53.20.17.17
(de 9h à 18h)



N° d'appel en cas de sinistre
01.53.26.89.92